

Le petit journal de la Vallée



Bulletin d'information municipal

N° 31
DECEMBRE 2008

LE MOT DU MAIRE

11 novembre 1918 – 11 novembre 2008

Ce 11 novembre 2008, la France entière a rendu hommage aux soldats morts pour la patrie durant le conflit de 1914-1918. 90 ans après et pour la première fois aucun témoin de cette guerre n'était là. Avec le décès de Lazare PONTICELLI, dernier poilu, décédé cette année à l'âge de 110 ans une page d'histoire s'est tournée. Ne refermons à jamais ce livre où tant de noms figurent...

Notre commune a dignement commémoré cet anniversaire en présence d'une nombreuse assistance. Je félicite les jeunes enfants qui ont participé à cette cérémonie. Leur présence est un espoir pour que la relève soit assurée. Ce jour là, un nouveau drapeau, financé par la commune et le Conseil Général a été remis à Jean Philippe GENTHIAL, porte-drapeau des Anciens Combattants de 14-18. C'est avec émotion qu'il en a pris possession. Merci à lui pour sa participation aux différentes commémorations en souvenir des 62 "Vallauds" dont les noms sont gravés dans la pierre du monuments aux morts.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, notre commune a subi les affres de la pluie. Plusieurs voiries ont souffert de ces pluies dites "cévénoles" et très localisées. Par décence, à l'égard des communes plus sinistrées que nous, telle que RIVE DE GIER, je ne m'étalerai pas sur notre sort.

Sachez néanmoins, que dès le dimanche matin, les employés communaux ont commencé à "panse" les plaies et tout n'est pas encore terminé à ce jour. Un grand merci pour leur réactivité.

J'en profite pour remercier les quelques personnes, habitant notre commune, qui n'ont pas hésité à couper l'eau d'ici, de là, pour éviter le pire.

Le lundi 3, au matin, avec Bernard FARA, adjoint à la voirie, Henri RIVAT et Jean Philippe GENTHIAL, nous avons parcouru les chemins de la commune pour voir l'étendue des dégâts et décider des priorités des interventions.

J'ai demandé une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune à Monsieur Le Préfet de la Loire.

Pour conclure, à l'approche de la fin de l'année, je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes dans la joie, la bonne humeur et surtout la tolérance des uns vis à vis des autres.

Bien cordialement

Jean Claude FLACHAT

MORTS DE LA GUERRE DE 1914-1918

BERLIER Joseph

FARA Jean

GALLEY Benoît

BADARD Claudius

FARCE Jean Baptiste

MALAURE Pierre

MAYERY Louis

FOURNEYRON Antoine

LACHAUD Louis

JABOULEY Jean Baptiste

BARBARIN Jean baptiste

LACHAUD Joseph

DUMAS Claudius

MOINE Joseph

MAYERY Jean Marie

RIVAT Jean

BERNE Jean Claude

FIASSON André

POYETTON Marius

DOREL Jean Marie

RONCHARD Antoine

ORIOLE Etienne

FRECON Claude

PASCAL Adrien

RIVAT Marius

CELLE Joseph

RIVAT Antoine

GIRAUDET Michel

BERNE Marius

BONNEFOY Jean

POYETTON Jean

NOIR Marius

REVOUX François

BERNE Antoine

BRUYERE Jean Marie

POYETTON Jean Marie

TARDY Eugène

FIASSON Antoine

BENOIT André

CRAPANNE Jean Baptiste

FARA Pierre

VIALLOAN Antoine

BASSIN François

THOMAS François

PITOT Pierre

TARDY Jean Baptiste

SEYTRE Jean Baptiste

VIALLOAN Joseph

CHAPARD Paul

BERNE Joannès

ROUSSILLOUX François

MALAURE François

GIRAUDET Joseph

FRECON Marius

POYETTON Joannès

DOREL Marius

RIVAT Jean marie

DAZOD Francisque

DREVET François

MAYERY Ferdinand

BERLIER Jean

RIVAT Louis

MESSAGE DES ASSOCIATIONS

TENNIS DE TABLE

Championnat départemental

Départementale 2 Equipe 1 est 3^{ème} de sa poule dans la 1^{ère} phase du championnat.

Composition : Bruno BONIFAT, Pierre-Henri CALLET, Etienne FLACHAT, Jean-René ROUSSEAU, Jean-Paul TARDY.

Départementale 4 Equipe 2 est 4^{ème} de sa poule. Composition : Aurélien GRATALOUP, Robin BOMPAS, Romain ROUSSEAU.

Départementale 4 Equipe 3 est 7^{ème} de sa poule. Composition : Quentin LINGRE, Clément ROUSSEAU .

Tournoi de la Toussaint

Podium

1^{er} groupe : 1^{er} Tony ZANIN

2^{ème} Romain SANDRE , 3^{em} Yoann RIVAT

2^{ème} groupe : 1^{er} Quentin LINGRE

2^{ème} Erwan MALLET , Antoine MONTAGNY;

Rencontre amicale

Vendredi 28 novembre, rencontre amicale de 4 équipes de 3 joueurs entre l'office de retraite de St Chamond et la Valla . Résultat : 2 équipes ont gagné 6-4, 3^{ème} équipe match nul 5-5, 4^{ème} perdu 6-4.

ARTS PLASTIQUES

Il reste encore des places parmi nous, entre peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, papiers collés , dessins etc...

Activité animée par Dominique CROISSET. Tel : 04.77.20.09.47

Rendez-vous le mercredi Salle Polyvalente de 17 h 30 à 19 h 30

COMITE DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes n'organiserà pas de réveillon de la Saint Sylvestre .

Rendez vous à l'année prochaine

TELETHON

Vendredi 5 décembre à partir de 20 heures : Concert rock (avec la participation de trois groupes)

Samedi 6 décembre : Animations diverses :

- Loto, tombola (nombreux lots à gagner)
- maquillages enfants, jeux de cartes, scrabble...
- Vente de divers objets, décorations de Noël et friandises...
- Massages assis chinois par Mme BARCELLO
- Démonstration par les dentellières
- Vente de lumignons par le Centre périscolaire

Et bien entendu : traditionnelle soupe aux choux (service à 12h et 19h) buvette- vin chaud-pâtisserie maison, sandwiches-saucisses chaudes...

Venez nombreux !

ANDEOLAISE

Dans le cadre de la fête de la chèvre, l'Andéolaise envisage de faire une exposition sur l'histoire de son Association. Les personnes ayant des photos ou tous autres documents concernant ses activités passées peuvent contacter Jean Paul TARDY au 04.77.20.01.75.

Chorale

Les répétitions ont lieu Salle du Conseil Municipal, chaque mardi, hors

vacances scolaires, de 20 heures à 22 heures. Toute personne intéressée peut nous rejoindre lors des répétitions.

LA MONTAGNE

L'Assemblée Générale a eu lieu le 13 octobre : Madame LEYDIER a été réélue présidente et les membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Un concours de coinche et de scrabble ainsi qu'une tombola ont été organisés le 3 novembre : les gagnants se sont vus attribués de nombreux lots et des bons d'achat à récupérer à l'Ecomarché.

Les Anciens gardent leur âme d'enfants, ils fêteront Noël, ensemble à Luriecq, au restaurant « Le Dolmen ».

Animations garanties, danses, friandises régaleront les participants. Joyeux Noël à toutes vos familles et amis !

AFN

Concours de coinche et de belote le dimanche 22 février à 14 heures.

Nous comptons sur votre participation qui nous aidera à poursuivre notre action pour les Anciens Combattants

CENTRE PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

La maison des trolls

Programme d'activité du mois de décembre et infos diverses sur la maison des trolls

Périscolaire

Semaine du 1er au 5 : les enfants participent au Téléthon en décorant des pots en verre.



Semaines du 8 au 12 et du 15 au 19 : En attendant Noël, déco sapin et cantine avec 2 repas originaux :

Semaines du 8 au 12 et du 15 au 19 : En attendant Noël, déco sapin et cantine avec 2 repas originaux :

- le mardi 9 décembre : Repas des lutins
- le lundi 15 décembre : Repas des cadeaux

Accueil de loisirs (mercredi) :

Mercredi 3 :

Matin : fabrication d'un arbre de Noël
Après-midi : jeu du facteur du père-Noël (grand jeu)

Mercredi 10 :

Matin : multi-sports à la salle polyvalente

Après-midi : photos « le traîneau du père-Noël »

Mercredi 17 :

Matin : préparons des gâteaux
Après-midi : arbre de Noël de l'AFR

Vacances de Noël

Le centre sera ouvert les lundi 22, mardi 23, mercredi 24, lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 de 8h00 à 18h00.

Le programme sera distribué aux enfants à l'école et déposé à la mairie, à la boulangerie début décembre. En avant première :

- le mardi 23 pour les plus petits sortie à la petite vadrouille et pour les plus grands initiation à la plongée,
- le lundi 29 (de 17h00 à 20h00) pour les 7/13 ans boum de l'avant jour de l'an
-

Infos divers mais très importantes

Les inscriptions terminées, l'AFR a passé sa commande au père-Noël

L'arbre de Noël se déroulera comme convenu le mercredi 17 décembre

Celui ci se déroulera dans les locaux du centre (école).

Rappel concernant l'organisation

- 15h00 : les enfants se réunissent dans les locaux sans les parents qui peuvent cependant rester à la cantine pour éviter les aller-retour.

- 16h30 : les parents sont accueillis pour le goûter et les cadeaux du père-noël

😊 vendredi 5 décembre, une soirée pizzas et jeu du loup garou est organisée au centre pour les 9/13 ans.

Coût : 2 euros . Inscription obligatoire

😊 Suite aux résultats du sondage effectué concernant l'ouverture du centre pour le mois de juillet 2009, et suite à la rencontre avec Mr le Maire, nous vous informons que le centre sera ouvert jusqu'au vendredi 24 juillet.

Pendant cette période (normalement la dernière semaine) un séjour sera mis en place pour tous les enfants (avec retour des plus petits au bout de 3 jours)

Une journée obligatoire d'inscription aura lieu en juin.

ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Pas de marché de Noël mais un « Café théâtre »

Le vendredi 12 décembre à 18h30, à la salle polyvalente.

Il s'agit avant tout d'une soirée familiale ouverte à toutes les familles et libre d'entrée. Elle se déroulera en 3 temps de spectacles organisés par l'équipe enseignante et l'intervenant de musique sur le thème du bruit, de la parole et de l'écoute : sonorisation de contes, de dessin animé et pièce de théâtre.....

VIE PRATIQUE

L'IMPRIMERIE «Théâtre de Rive de Gier»

Une salle de café théâtre au rez-de-chaussée de 100 m2 avec espace d'exposition. La salle est également utilisée pour la pratique d'ateliers d'expression théâtrale ou peut servir de salle de réunion. Elle peut accueillir 49 spectateurs.

A l'étage : une salle de spectacle de 120m2 (plancher gris ; hauteur sous charpente, toit pointu et mur en pierres) peut accueillir 81 spectateurs.

L'imprimerie donne sur une cour de 100 m2 permettant les sorties du spectacle en toute sécurité.

Tarifs

Tarif adulte : Plein tarif : 11 € , Tarif réduit : 8 €

Rock : Plein tarif : 5 € , Tarif réduit : 3 €

Tarif enfants (- de 12 ans) : Plein tarif : 5, 50 €, Tarif réduit : 4 €

Laissez-passer annuel adulte : 60 €

Laissez-passer annuel enfant : 30 €

Abonnement 5 places utilisable collectivement : 40 €

Abonnement 5 places carte M'ra : 30 €

Abonnements Thématiques

Humour D'ici : 32 €

Humour D'ailleurs : 32 €

Chanson : 28 €

Coup de Coeur : 32 €

Création : 28 €

Partenariat

Les habitants de : SAINTE-CROIX-EN-JAREZ, PAVEZIN, CHAGNON, SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ, FARNAY, LA-VALLA-EN-GIER, RIVE-DE-GIER, VALFLEURY,

GENILAC, CELLIEU, SAINT-MARTIN-LA-PLAINE, TARTARAS, CHATEAUNEUF, LA GRAND-CROIX, bénéficient du tarif réduit.

BIBLIOTHEQUE

Les permanences ont repris tous les mercredis de 16 h à 19 h et tous les vendredis de 19 h à 20 h sauf pendant les vacances scolaires. Le mercredi 15 octobre, le spectacle « Tête de linotte et plume de cocotte » a connu un grand succès. Nous remercions la municipalité de La Valla qui a offert un goûter à la fin du spectacle.

LUDOBUS

Permanence Parking Marcellin Champagnat de 11 h 30 à 12 h 30 les mercredis : 24 décembre

PETITE ENFANCE – ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

LA VALLA EN GIER s'agrandit et nous voyons arriver avec plaisir des jeunes enfants et des nouveau-nés.

Pour leur accueil dans les meilleures conditions, une crèche familiale avec regroupement à la Salle Renée Peillon a été mise en place par la commune en collaboration avec l'Association RIV'MÔMES.

Néanmoins, il manque des assistantes maternelles.

Aussi, nous lançons un appel aux personnes qui pourraient être intéressées par cette profession.

Elles peuvent prendre contact avec l'Association RIV'MÔMES (si assistante salariée) au 04.77.75.10.00 ou auprès de la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) (si assistante maternelle indépendante) au

04.77.29.27.67 pour des renseignements sur l'agrément à cette activité.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Saint-Etienne Métropole a mis en place un nouveau Plan Local de L'Habitat (PHL) pour la réhabilitation du parc privé. Trois programmes d'intérêts généraux (PIG) donnent accès à des subventions. A savoir :

PIG pour la lutte contre l'habitat indigne

PIG pour le réhabilitation complète de logements ou d'immeubles.

PIG pour l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite

Ce dispositif est en place jusqu'au 31 décembre 2010. Le Call-Pact est l'organisme chargé de monter les dossiers d'aide. (Call-pact de Saint-Chamond 8, boulevard Delay 42400 SAINT CHAMOND tous les vendredis de 10 h à 12 h tel :04.77.31.28.73). Des dépliants sont à votre disposition en Mairie.

CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT

Pour vérifier l'éligibilité de sa ligne, il suffit de s'adresser à une boutique France Télécom, d'appeler le 1014 ou de consulter le site *francetelecom.com* à partir d'un point d'accès internet.

INFORMATION

Le relais TDF situé près de la statue Marcellin Champagnat endommagé par la tempête sera remplacé prochainement. Nous pourrions à nouveau avoir accès notamment aux informations régionales.

LIGNE DE MARCHE LA VALLA – SAINT CHAMOND

Aller : 8H45 Place de la Mairie
8H50 Barrage de la Rive
9H00 Place Germain Morel

Retour : 11H45 Gare Routière
11H55 Barrage de la Rive
12H00 Place de la Mairie

Calendrier de septembre à décembre

18/12/2008	31/12/2008
15/01/2009	29/01/2009
12/02/2009	28/02/2009
12/03/2009	26/03/2009

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées sur la commune ou non inscrites peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre. Apporter un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

RECENSEMENT

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie le mois de leur 16^{ème} anniversaire ou le mois suivant. Apportez le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Il est rappelé aux propriétaires de terrains riverains des voiries communales, que l'élagage des arbres ou broussailles est obligatoire. A plusieurs reprises, des livreurs se sont manifestés auprès de la commune pour le signaler. Merci pour notre compréhension.

INFORMATIONS DIVERSES

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT

Education au territoire

Pour des écoliers attentifs à leur environnement

55 classes du Pilat et des villes-portes vont bénéficier, durant cette année scolaire 2008-2009, du programme éducation au territoire proposé par le Parc du Pilat.

De la maternelle au CM2, les élèves vont apprendre à découvrir les richesses naturelles, économiques et gastronomiques qui les entourent.

Les classes retenues pour participer à ce programme ont inclus une des thématiques proposées dans leur projet d'année. Ainsi, les animations sur le lait, l'agriculture, les paysages, l'énergie, ... que propose le Parc viendront illustrer et compléter le projet pédagogique de la classe.

A travers cette action, le Parc du Pilat vise à faire découvrir aux enfants leur environnement proche. Mieux le connaître, pour mieux le respecter et le préserver.

Récompense

Les Parcs naturels du Massif-central lauréats des trophées du tourisme responsable 2008

www.voyage-sncf.com a attribué le trophée du tourisme responsable « destination France » aux 10 Parcs du Massif central regroupés dans l'association IPAMAC. Ce prix concerne aussi le Parc du Pilat adhérent à IPAMAC.

Ce trophée vient récompenser la démarche de développement touristique menée par les Parcs du massif central depuis 2003 et agréée

par la Charte Européenne du Tourisme Durable.

Aujourd'hui, 17 hébergements ou restaurants du Pilat sont agréés « charte européenne du Tourisme durable ».

Plus d'informations sur www.parc-massif-central.com

Vos nouveaux représentants au Parc du Pilat

Depuis les dernières élections municipales, les communes ont renouvelé leurs représentants au Syndicat Mixte du Parc du Pilat. Celui-ci dispose désormais d'un nouveau Comité Syndical et nouveau Bureau sous la Présidence de Madame Michèle Pérez, maire de Roisey et Conseillère Régionale.

Pour la commune de La Valla en Gier, le délégué au Parc est Sébastien THOLOT, et Bernard FARA son suppléant.

Bien construire dans le Pilat

Le Parc du Pilat est un territoire à préserver. Pour veiller à la qualité des paysages, le Parc propose un conseil architectural. Le Parc a également édité des guides à l'intention des personnes portant des projets de construction.

Vous pouvez vous procurer ces guides à la maison du Parc à Pélussin, ou les télécharger sur le site internet du Parc www.parc-naturel-pilat.fr

Pour prendre rendez-vous, contactez Floriane Reitzer, la nouvelle architecte du Parc qui va prendre la succession de Michel Fropier : tél. 04 74 87 52 01

Annoncer une manifestation

Le Parc du Pilat met à la disposition des associations la rubrique « Pilat en fêtes » de son site internet. Pour annoncer les manifestations qui se déroulent dans le Pilat, vous pouvez communiquer vos informations à votre

office de tourisme qui se chargera de les intégrer au programme.

Ainsi, si vous souhaitez savoir ce qui se passe dans le Pilat, les offices de tourisme pourront vous renseigner. Vous retrouverez également toutes les manifestations du Pilat sur le site www.parc-naturel-pilat.fr, rubrique « Agenda »

Pour annoncer votre manifestation, respectez la réglementation et les consignes locales qui existent afin de préserver les paysages tout en assurant une communication efficace pour chaque manifestation.

Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Plus d'informations sur www.parc-naturel-pilat.fr

Parc naturel régional du Pilat

Moulin de Virieu

BP 57 – 42410 Pélussin – 04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr

APPARTEMENT A LOUER

T3, 1^{er} étage, 65.80 m2, cave, Immeuble le Presbytère, rue du Ney. S'adresser en Mairie. Tel : 04.77.20.01.35

ETAT-CIVIL

Naissances

- Noah Neidy MELEY né le 25 août
- Axelle POYETTON née le 10 novembre
- Loris BRUCHON né le 21 novembre

Décès

- RIVAT née GIANNONI Carolina le 19 novembre